

Karl Barth

La Tribune de Genève

53 A. 4. 2.53

et la décision politique
dans l'Eglise

27

Lorsqu'il publia vers 1923 ses premières conférences, Karl Barth était un auteur difficile. Le recueil, traduit en français sous le titre *Parole de Dieu et parole humaine*, exige du lecteur une attention soutenue et le laisse souvent désarmé par des affirmations paradoxales dont l'unité dernière n'apparaît pas. La brochure que l'illustre théologien vient de publier dans les cahiers de *Theologische Existenz heute* (1) est au contraire d'une clarté latine. Le sujet brûlant, abordé sans détours inutiles, et avec une grande simplicité, met l'avis de Barth à la portée du plus humble lecteur. Seule condition : il faut savoir l'allemand, ce qui n'est malheureusement pas très courant. Cet article essaiera d'exposer puis de discuter brièvement le point de vue défendu par le dogmaticien bâlois, en attendant une problématique traduction.

L'auteur part du problème posé à l'Eglise allemande par la remilitarisation de l'Allemagne. Celle-ci s'est vue vivement critiquée par des hommes aussi en vue que Niemöller et Heinemann. Ont-ils tort ou raison ? Barth refuse de s'immiscer dans le débat lui-même, mais s'attaque à la question de principe : quand une grande décision politique s'approche, l'Eglise doit-elle demeurer muette ? Ce n'est pas la volonté de Dieu, ont dit les deux éminents ecclésiastiques sus-nommés, que notre pays réarme. Si c'était leur conviction, demande Barth, fallait-il qu'ils la taisent ? Leur intervention passionnée fait scandale : au lieu de gémir et de tempêter, ne faudrait-il pas répondre en allant comme eux forger ses arguments sous le regard de Dieu ?

L'Eglise, constate le théologien, ne peut s'exprimer par le vote unanime d'un synode. Avant qu'une décision de ce genre soit prise, le temps s'écoule ; l'autorité intervient trop tard, « Quand l'enfant est déjà noyé et la maison déjà brûlée », écrit-il joliment. L'Eglise officielle a si l'on ose dire, l'esprit de l'escalier (*Trep-penwitz*) : il faut par conséquent que des affirmations individuelles s'élèvent, que sous leur propre responsabilité des membres du *Corpus Christi* se prononcent. Ainsi parla dans la tourmente nationale-socialiste, le courageux Dietrich Bonhoeffer ; ainsi interviennent maintenant un Niemöller et un Heinemann, tandis que d'autres, moins connus, appuient au contraire la politique du chancelier Adenauer.

Le chrétien forge sa conviction politique en pesant consciencieusement le pour et le contre et ceci devant Dieu. Dans le cas cité, la menace russe conduit les uns à proposer un plan défensif européen incluant l'Allemagne de l'Ouest, tandis que les autres redoutent le déclenchement d'une guerre dont l'Allemagne ferait les frais et une renaissance du militarisme prussien. Ces arguments et d'autres sont d'ordre politique : aucun n'est tiré de la Bible ou du catéchisme, mais chacun les aborde avec son optique particulière. Le chrétien, pour Barth, ne s'en tient pas à un simple examen s'il use de sa raison, il sonde aussi l'esprit qui se dissimule derrière les arguments, apparemment objectifs des uns et des autres ; l'histoire n'est-elle pas faite du conflit entre bons et mauvais esprits ? Le croyant ne décidera donc pas uniquement en faveur du meilleur et du pire, mais aussi selon l'analogie de la foi (Rom. 12 : 6), c'est-à-dire entre Dieu et les idoles. Il aboutit ainsi à un oui ou à un non qu'il est prêt à défendre devant tous.

Les convictions ainsi forgées s'entrechoquent : elles mettent, criez-vous, en péril l'unité de l'Eglise. Mais dans une Eglise vivante de tels conflits ne sont-ils pas normaux ? Pourquoi, demande Barth, non sans ironie, n'y a-t-il pas eu un autre Niemöller plaçant pour le chancelier de Bonn ? Il pourrait exister et la vivacité de la discussion ne serait pas une catastrophe.

On peut toujours, souligne-t-il encore, accuser les convaincus de mettre l'unité en péril. C'est le destin de l'extraordinaire ;

(1) *Politische Entscheidung in der Einheit des Glaubens*, Ch. Kaiser, éditeur, Munich.

d'inquiéter, de troubler à salut. Mais ne vaut-il pas mieux une crise où l'unité vacille que la torpeur ? Ou l'on croit à la responsabilité politique de l'Eglise, ou on n'y croit pas ! A travers la discussion, la communion des saints se réalise et l'unité se renouvelle. Chacun reconsidère sa position, on s'instruit l'un par l'autre. Simple-ment que ceux qui interviennent et cla-ment leur décision soient à la fois coura-geux et humbles : les cœurs qui chantent ne valent pas mieux que les cœurs orgueil-leux. Et que les uns et les autres parlent avec joie, car c'est un devoir de Dieu qu'ils accomplissent avec leur oui comme avec leur non.

Les dernières lignes de la brochure in-diquent qu'elle est dirigée à la fois contre ceux qui traitent Niemöller et ses amis de trouble-fête et contre le profes-seur Wolfgang Schweitzer pour lequel l'in-tervention politique de l'Eglise doit de-meurer exceptionnelle. Le dogmaticien bâ-lois évitant toute diatribe concrète récol-tera certainement de nombreuses appro-bations. Son apologie de la libre discussion, devant Dieu, est digne de tout éloge ; elle justifie le principe même d'une démoc-ratie chrétienne et s'il n'était question ici que de citoyens et de partis politiques, il suffirait d'avoir résumé, comme nous l'avons fait, les réflexions du théologien. Dans les affaires de l'Etat, chacun doit décider de sa ligne de conduite en usant tout ensemble de la raison et de la foi, voter et exprimer ensuite sa conviction en s'exerçant à l'objectivité, en essayant de fuir les pièges que lui tendent son égoïsme ou ses préjugés. La brochure *Politische Entscheidung in der Einheit des Glaubens* me paraît donc un excellent traité de la diversité politique et du sé-rieux de nos décisions sur ce plan.

Mais c'est de prises de position politi-ques sur le plan ecclésiastique qu'il s'agit. Barth rappelle la cinquième thèse du synode de Barmen (1934) qui souligne la réalité « du royaume de Dieu, de l'ordre et de la justice de Dieu » et avec elle « la responsabilité des gouvernants et des gouvernés ». La Réformation a toujours insisté sur le fait que chacun doit vivre pour la gloire de Dieu et demeure comptable de ses actes devant lui. Le problème de la politique dans l'Eglise n'en subsiste pas moins. Qu'un ecclésiastique intervienne dans les affaires du pays et un malaise s'installe. La cause en est simple : on est habitué à entendre l'Eglise proclamer des vérités morales incontestables. Le minis-tre de la religion bénéficie de son carac-tère sacré ; s'il intervient dans une ques-tion contestée comme celle du réarmement, on interprétera sa voix, qu'il le veuille ou non, comme un oracle du ciel. Si quel-ques-uns réagissent alors violemment, d'au-tres suivent avec une docilité moutonnière. Les interventions de l'Eglise dans les affaires du monde ont en conséquence tou-jours été à la fois souhaitées et redoutées. On voudrait un avis éclairé ; on craint d'autre part l'impéritie ou l'ambition des clercs. Le souvenir de certaines alliances — le trône et l'autel — subsiste : la foi peut être appelée à la rescousse par le pouvoir chancelant ou exploitée par une démagogie habile. Niemöller intervient avec passion dans les affaires de son peup-le : son autorité est considérable. S'il se trompe, ce qui est possible de l'avis même de Barth, voilà compromise avec lui l'Eglise aux destinées de laquelle il pré-side !

Les usages parlementaires exigent la neutralité du président. Si celui-ci désire intervenir dans le débat, il faut qu'il quit-te son fauteuil. La situation de l'ecclési-as-tique n'est-elle pas analogue ? Pour exer-cer avec autorité son ministère ne doit-il pas renoncer à s'immiscer dans certaines querelles ? S'il estime son intervention in-dispensable, ne faut-il pas, comme le fit jadis Blumhardt fils qu'il quitte son poste officiel, pour aller militer dans les rangs d'un parti ? Ce n'est pas par hasard que la plupart de nos constitutions helvétiques considèrent comme incompatibles le man-dat de député et l'état ecclésiastique. Elles traduisent ainsi le sentiment profond d'un peuple qui ne veut pas de confusion entre deux ordres essentiels chacun au bon fonctionnement de la cité !

On me répondra sans doute que cette conception implique une abdication, qu'elle arrache au contrôle de Dieu un sec-teur important de la vie nationale. On citera les prophètes de l'Ancien-Testa-ment. Il est facile de rétorquer par l'évocation du denier de César, le Christ refusant d'entrer dans une querelle aussi

Record mondial

jours inutiles, et avec une grande simplicité, met l'avis de Barth à la portée du plus humble lecteur. Seule condition : il faut savoir l'allemand, ce qui n'est malheureusement pas très courant. Cet article essaiera d'exposer puis de discuter brièvement le point de vue défendu par le dogmaticien bâlois, en attendant une problématique traduction.

L'auteur part du problème posé à l'Eglise allemande par la remilitarisation de l'Allemagne. Celle-ci s'est vue vivement critiquée par des hommes aussi en vue que Niemöller et Heinemann. Ont-ils tort ou raison ? Barth refuse de s'immiscer dans le débat lui-même, mais s'attaque à la question de principe : quand une grande décision politique s'approche, l'Eglise doit-elle demeurer muette ? Ce n'est pas la volonté de Dieu, ont dit les deux éminents ecclésiastiques sus-nommés, que notre pays réarme. Si c'était leur conviction, demande Barth, fallait-il qu'ils la taisent ? Leur intervention passionnée fait scandale : au lieu de gémir et de tempêter, ne faudrait-il pas répondre en allant comme eux forger ses arguments sous le regard de Dieu ?

L'Eglise, constate le théologien, ne peut s'exprimer par le vote unanime d'un synode. Avant qu'une décision de ce genre soit prise, le temps s'écoule ; l'autorité intervient trop tard, « Quand l'enfant est déjà né et la maison déjà brûlée », écrit-il joliment. L'Eglise officielle a si l'on ose dire, l'esprit de l'escalier (*Trep-penwitz*) : il faut par conséquent que des affirmations individuelles s'élèvent, que sous leur propre responsabilité des membres du *Corpus Christi* se prononcent. Ainsi parla dans la tourmente nationale-socialiste, le courageux Dietrich Bonhoeffer ; ainsi interviennent maintenant un Niemöller et un Heinemann, tandis que d'autres, moins connus, appuient au contraire la politique du chancelier Adenauer.

Le chrétien forge sa conviction politique en pesant consciencieusement le *pour* et le *contre* et ceci devant Dieu. Dans le cas cité, la menace russe conduit les uns à proposer un plan défensif européen incluant l'Allemagne de l'Ouest, tandis que les autres redoutent le déclenchement d'une guerre dont l'Allemagne ferait les frais et une renaissance du militarisme prussien. Ces arguments et d'autres sont d'ordre politique : aucun n'est tiré de la Bible ou du catéchisme, mais chacun les aborde avec son optique particulière. Le chrétien, pour Barth, ne s'en tient pas à un simple examen s'il use de sa raison, il sonde aussi l'esprit qui se dissimule derrière les arguments, apparemment objectifs des uns et des autres ; l'histoire n'est-elle pas faite du conflit entre bons et mauvais esprits ? Le croyant ne décidera donc pas uniquement en faveur du meilleur et du pire, mais aussi *selon l'analogie* de la foi (Rom. 12 : 6), c'est-à-dire entre Dieu et les idoles. Il aboutit ainsi à un *oui* ou à un *non* qu'il est prêt à défendre devant tous.

Les convictions ainsi forgées s'entrechoquent : elles mettent, criez-vous, en péril l'unité de l'Eglise. Mais dans une Eglise vivante de tels conflits ne sont-ils pas normaux ? Pourquoi, demande Barth, non sans ironie, n'y a-t-il pas eu un autre Niemöller plaçant pour le chancelier de Bonn ? Il pourrait exister et la vivacité de la discussion ne serait pas une catastrophe.

On peut toujours, souligne-t-il encore, accuser les convaincus de mettre l'unité en péril. C'est le destin de l'extraordinaire ;

(1) *Politische Entscheidung in der Einheit des Glaubens*, Ch. Kaiser, éditeur, Munich.

leux. Et que les uns et les autres parlent avec joie, car c'est un devoir de Dieu qu'ils accomplissent avec leur *oui* comme avec leur *non*.

Les dernières lignes de la brochure indiquent qu'elle est dirigée à la fois contre ceux qui traitent Niemöller et ses amis de trouble-fête et contre le professeur Wolfgang Schweitzer pour lequel l'intervention politique de l'Eglise doit demeurer exceptionnelle. Le dogmaticien bâlois évitant toute diatribe concrète récoltera certainement de nombreuses approbations. Son apologie de la libre discussion, devant Dieu, est digne de tout éloge ; elle justifie le principe même d'une démocratie chrétienne et s'il n'était question ici que de citoyens et de partis politiques, il suffirait d'avoir résumé, comme nous l'avons fait, les réflexions du théologien. Dans les affaires de l'Etat, chacun doit décider de sa ligne de conduite en usant tout ensemble de la raison et de la foi, voter et exprimer ensuite sa conviction en s'exerçant à l'objectivité, en essayant de fuir les pièges que lui tendent son égoïsme ou ses préjugés. La brochure *Politische Entscheidung in der Einheit des Glaubens* me paraît donc un excellent traité de la diversité politique et du sérieux de nos décisions sur ce plan.

Mais c'est de prises de position politiques sur le plan ecclésiastique qu'il s'agit. Barth rappelle la cinquième thèse du synode de Barmen (1934) qui souligne la réalité « du royaume de Dieu, de l'ordre et de la justice de Dieu » et avec elle « la responsabilité des gouvernants et des gouvernés ». La Réformation a toujours insisté sur le fait que chacun doit vivre pour la gloire de Dieu et demeure comptable de ses actes devant lui. Le problème de la politique dans l'Eglise n'en subsiste pas moins. Qu'un ecclésiastique intervienne dans les affaires du pays et un malaise s'installe. La cause en est simple : on est habitué à entendre l'Eglise proclamer des vérités morales incontestables. Le ministre de la religion bénéficie de son caractère sacré ; s'il intervient dans une question contestée comme celle du réarmement, on interprétera sa voix, qu'il le veuille ou non, comme un oracle du ciel. Si quelques-uns réagissent alors violemment, d'autres suivent avec une docilité moutonnière. Les interventions de l'Eglise dans les affaires du monde ont en conséquence toujours été à la fois souhaitées et redoutées. On voudrait un avis éclairé ; on craint d'autre part l'impéritie ou l'ambition des clercs. Le souvenir de certaines alliances — le trône et l'autel — subsiste : la foi peut être appelée à la rescousse par le pouvoir chancelant ou exploitée par une démagogie habile. Niemöller intervient avec passion dans les affaires de son peuple : son autorité est considérable. S'il se trompe, ce qui est possible de l'avis même de Barth, voilà compromise avec lui l'Eglise aux destinées de laquelle il préside !

Les usages parlementaires exigent la neutralité du président. Si celui-ci désire intervenir dans le débat, il faut qu'il quitte son fauteuil. La situation de l'ecclésiastique n'est-elle pas analogue ? Pour exercer avec autorité son ministère ne doit-il pas renoncer à s'immiscer dans certaines querelles ? S'il estime son intervention indispensable, ne faut-il pas, comme le fit jadis Blumhardt fils qu'il quitte son poste officiel, pour aller militer dans les rangs d'un parti ? Ce n'est pas par hasard que la plupart de nos constitutions helvétiques considèrent comme incompatibles le mandat de député et l'état ecclésiastique. Elles traduisent ainsi le sentiment profond d'un peuple qui ne veut pas de confusion entre deux ordres essentiels chacun au bon fonctionnement de la cité !

On me répondra sans doute que cette conception implique une abdication, qu'elle arrache au contrôle de Dieu un secteur important de la vie nationale. On citera les prophètes de l'Ancien-Testament. Il est facile de rétorquer par l'évocation du denier de César, le Christ refusant d'entrer dans une querelle aussi grave que celle de la remilitarisation de l'Allemagne.

Les arguments bibliques valent ce qu'ils valent et à première vue au moins, se neutralisent. Plus décisive me paraît une sorte de pudeur basée sur la connaissance de la nature humaine. Si le croyant doit examiner sa conduite politique à la lumière de l'Evangile, si sur ce point Barth voit parfaitement juste, cette confrontation ne gagne-t-elle pas à s'opérer dans le silence ? Nous ne sommes que trop portés à mettre Dieu à la remorque de nos passions et en ce sens, contrairement à l'ordre formel du Décalogue, à prendre son nom en vain. C'est la volonté d'éviter toute confusion entre Dieu et des conceptions politiques partisans qui impose à l'Eglise une extrême réserve. Chose curieuse, ce sont les mêmes qui reprochaient à Mac-Arthur de réciter le Notre-Père dans Séoul reconquise qui veulent au nom de Dieu, refuser à l'Allemagne l'autorisation de réarmer ! Peut-être Dieu préférerait-il nous voir moins parler de lui et le mieux écouter. Sa présence ne se confond pas avec l'affirmation de sa présence.

Jean RILLIET.

Record mondial



9.000 mètres en chute libre, tel est le record établi par ce parachutiste italien, sergent-major Sauro Rinaldo